

# AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI - I

SYNTHÈSE DE  
GESTION

31/08/2021

TRÉSORERIE LONGUE ■

Article 8 ■

## Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **101 249,99 (EUR)**  
Date de VL et d'actif géré : **31/08/2021**  
Actif géré : **8 530,13 (millions EUR)**  
Code ISIN : **FR0011088657**  
Code Bloomberg : **AMUT36M FP**  
Indice de référence :  
**80% ESTER CAPI + 20% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO CORPORATE INDEX**  
Durée minimum d'investissement recommandée : **6 mois**

## Objectif d'investissement

L'objectif de gestion, sur un horizon de placement de 6 mois minimum, est de réaliser grâce aux primes obligataires une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80 % taux ESTER capitalisé + 20 % ICE BofA 1-3 Year Euro Corporate Index), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection des titres du fonds.

## Profil de risque et de rendement (SRII)



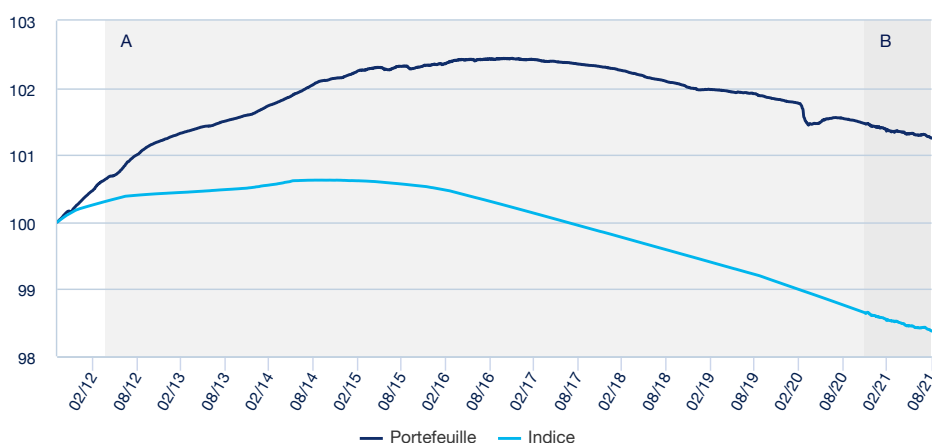
↳ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

↳ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRII correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

## Performances

### Evolution de la performance (base 100) \*



A : Période où le benchmark du FCP était Eonia Capitalisé

B : A compter du 01/12/2020, le benchmark du FCP devient 80% Ester capitalisé + 20% ICE BofA 1-3 ans Euro Corporate

### Performances glissantes \*

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	31/12/2020	30/07/2021	31/05/2021	31/08/2020	31/08/2018	31/08/2016	03/10/2011
<b>Portefeuille</b>	-0,17%	-0,05%	-0,06%	-0,29%	-0,82%	-1,15%	1,25%
<b>Indice</b>	-0,24%	-0,06%	-0,08%	-0,39%	-1,22%	-1,93%	-1,62%
<b>Ecart</b>	0,06%	0,00%	0,02%	0,10%	0,39%	0,77%	2,87%

### Performances calendaires (1) \*

	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
<b>Portefeuille</b>	-0,37%	-0,17%	-0,30%	-0,13%	0,09%	0,18%	0,52%	0,38%	0,96%	-
<b>Indice</b>	-0,47%	-0,40%	-0,37%	-0,36%	-0,32%	-0,11%	0,10%	0,09%	0,24%	-
<b>Ecart</b>	0,09%	0,22%	0,07%	0,23%	0,41%	0,28%	0,42%	0,29%	0,73%	-

\* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

### Indicateurs

	Portefeuille
<b>Sensibilité <sup>1</sup></b>	0,28
<b>Sensibilité Crédit <sup>2</sup></b>	0,89
<b>Vie moyenne <sup>3</sup></b>	0,91
<b>Notation moyenne</b>	BBB
<b>Nombre de lignes</b>	307
<b>Nombre d'émetteurs</b>	164

<sup>1</sup> La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

<sup>2</sup> La sensibilité crédit (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du spread de crédit.

<sup>3</sup> Durée de vie moyenne pondérée exprimée en années

### Indicateur(s) glissant(s)

	1 an	3 ans	5 ans
<b>Volatilité du portefeuille</b>	0,05%	0,10%	0,08%
<b>Volatilité de l'indice</b>	0,05%	0,03%	0,02%
<b>Ratio d'information</b>	4,09	1,33	2,00
<b>Ratio de Sharpe</b>	3,59	1,58	2,15

### Analyse des rendements

	Depuis le lancement
<b>Meilleur mois</b>	07/2012
<b>Meilleure performance</b>	0,12%
<b>Moins bon mois</b>	03/2020
<b>Moins bonne performance</b>	-0,27%

## TRÉSORERIE LONGUE ■



Nathalie Coffre

Responsable de la gestion de  
Solutions Court Terme

Estelle Honthaas

Gérante de portefeuille

## Commentaire de gestion

Au moins d'août les taux d'intérêt se sont inscrits en hausse sensible, effaçant une bonne partie de la baisse observée au mois de juillet. La perspective que la FED réduise ses achats d'actifs (tapering) plus tôt que prévu, sous l'effet de données macro économiques (créations d'emploi et inflation) plus fortes qu'attendu, a servi de catalyseur à ce mouvement. La tonalité *dovish* du discours de M. Powell lors du Symposium de Jackson Hole (tapering progressif, conditionné à un environnement économique favorable et sans implication mécanique d'une hausse de taux) a permis de réduire la pression sur les taux américains (le 10 ans a clôturé à 1.27% après un plus haut sur le mois à 1.35%) mais n'a pas modifié la tendance sur les taux allemands : l'accélération de l'inflation en zone euro à 3% (plus haut depuis 10 ans), bien au-delà de la cible des 2% fixée par la BCE, a conduit le 10 ans allemand à clôturer le mois à -0.38% soit +8bps depuis fin juillet, tandis que le 2 ans clôturait à -0.71% (vs -0.76% fin juillet).

L'activité sur le marché obligataire a été particulièrement faible en août. Les achats de titres réalisés par la BCE dans le cadre du CSPP (Corporate Sector Purchase Programme) n'ont représenté que 3.2Mds€, contre 5.5Mds€ en juillet, et la demande hors BCE s'est également inscrite en net retrait par rapport aux mois précédents. Cette faible dynamique de flux a pesé sur les spreads de crédit : l'indice ICE Bofa Crédit Euro 1-3 ans s'écarte ainsi de 3 bp sur le mois vs Libor.

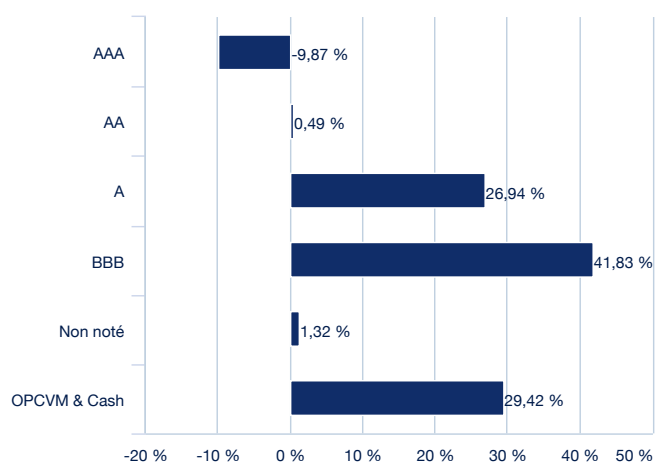
Dans ce contexte, nous avons profité de l'écartement des spreads de crédit pour réinvestir sur des titres de maturité proche de 3 ans, offrant des niveaux de rémunération attractifs. Nous privilégions sur ces maturités longues le secteur bancaire qui offre toujours le meilleur couple rendement / rating. La vie moyenne du portefeuille reste proche de 0.9 année. La sensibilité aux taux est également inchangée, à 0.28. Les titres de maturités supérieures à 2 ans sont systématiquement couverts du risque de taux, pour protéger le portefeuille de la pentification de la courbe.

## Composition du portefeuille

## Principales lignes

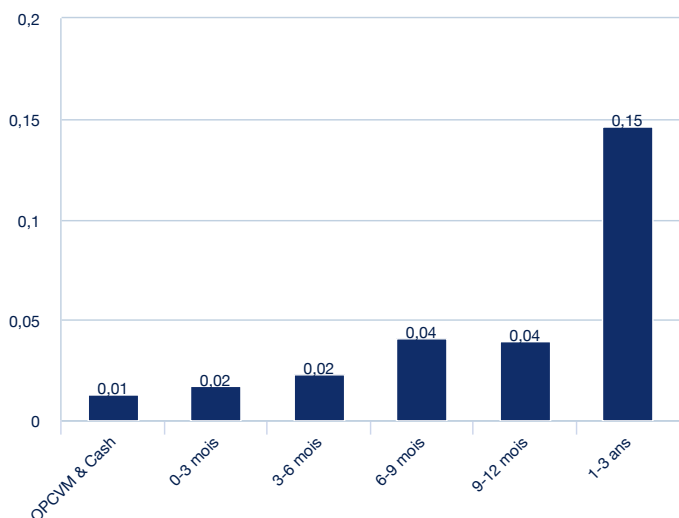
	Coupon (%)	Maturité	% d'actif
BPCE SA	0,88	31/01/2024	0,97%
ORIGIN ENERGY FINANCE LTD	3,50	04/10/2021	0,84%
CITIGROUP INC	0,75	26/10/2023	0,76%
ENEL FINANCE INTL NV	-0,41	15/09/2021	0,75%
GOLDMAN SACHS GRP INC	FRN	30/04/2024	0,74%
VOLKSWAGEN LEASING GMBH	0,00	12/07/2023	0,73%
ING GROEP NV	0,75	09/03/2022	0,72%
CAIXABANK SA	1,13	12/01/2023	0,71%
INTESA SANPAOLO BANK LUX SA	FRN	26/09/2021	0,70%
BANK OF AMERICA CORP	0,75	26/07/2023	0,66%

## Répartition par notations long terme

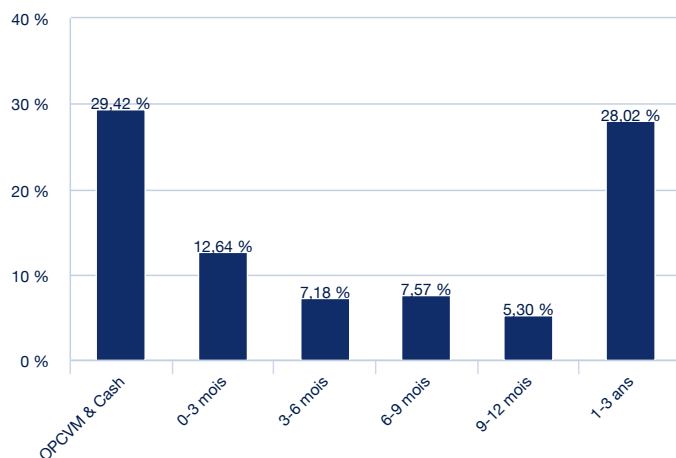


Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés). Les titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la société de gestion.

## Répartition par maturité en points de sensibilité



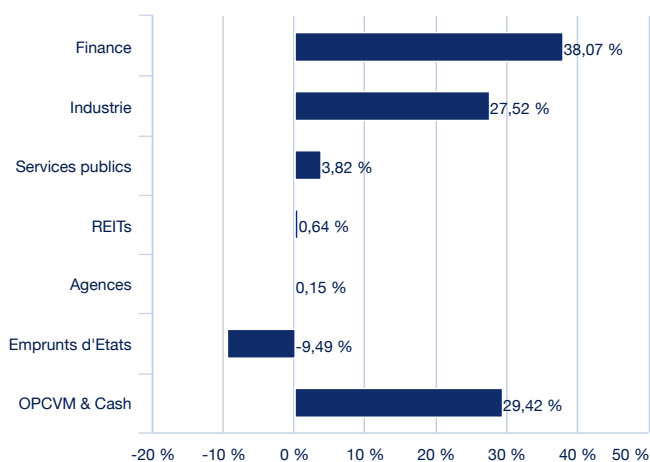
## Répartition par maturités



Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

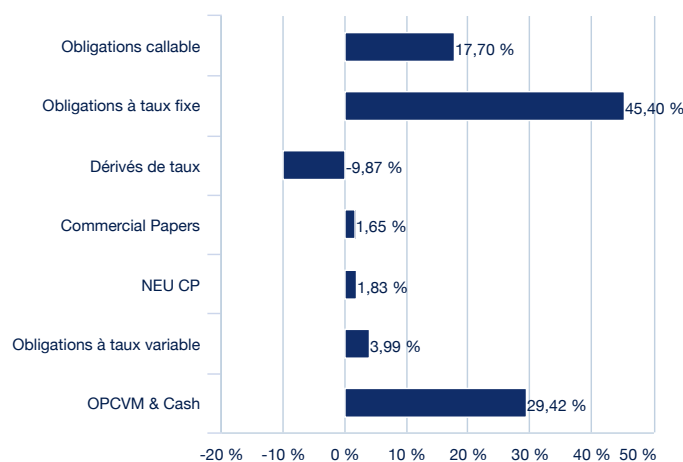
## TRÉSORERIE LONGUE ■

## Répartition sectorielle



Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

## Répartition par type d'instruments



Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

## Matrice Notations long terme / Maturités

	AAA	AA	A	BBB	OPCVM & Cash	Non noté	Total
<b>0-3 mois</b>	-	0,04%	5,40%	5,87%	-	1,32%	12,64%
<b>3-6 mois</b>	-	-	2,50%	4,67%	-	-	7,18%
<b>6-9 mois</b>	-	0,15%	2,37%	5,05%	-	-	7,57%
<b>9-12 mois</b>	-	-	1,91%	3,39%	-	-	5,30%
<b>1-3 ans</b>	-9,87%	0,30%	14,75%	22,84%	-	-	28,02%
<b>OPCVM &amp; Cash</b>	-	-	-	-	29,42%	-	29,42%
<b>Total</b>	-9,87%	0,49%	26,94%	41,83%	29,42%	1,32%	90,13%

Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés). Les titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la société de gestion.

## TRÉSORERIE LONGUE ■

## Matrice Pays / Secteurs / Maturités

	OPCVM & Cash	0-3 mois	3-6 mois	6-9 mois	9-12 mois	1-3 ans	Total
<b>Zone Euro</b>	-	<b>7,25%</b>	<b>2,72%</b>	<b>5,38%</b>	<b>3,73%</b>	<b>10,14%</b>	<b>29,22%</b>
Autriche	-	0,27%	0,12%	0,20%	-	0,57%	1,17%
Industrie	-	0,27%	0,12%	0,20%	-	0,57%	1,17%
Belgique	-	0,35%	-	0,35%	-	1,03%	1,73%
Industrie	-	-	-	-	-	0,06%	0,06%
Services publics	-	-	-	-	-	0,02%	0,02%
Finance	-	0,35%	-	0,35%	-	0,94%	1,65%
Finlande	-	-	-	-	-	0,36%	0,36%
Services publics	-	-	-	-	-	0,36%	0,36%
France	-	2,75%	0,21%	1,24%	0,79%	6,27%	11,27%
REITs	-	0,64%	-	-	-	-	0,64%
Industrie	-	1,68%	0,01%	0,58%	0,40%	1,69%	4,36%
Services publics	-	-	-	-	-	0,02%	0,02%
Finance	-	0,43%	0,20%	0,66%	0,39%	4,56%	6,25%
Allemagne	-	1,14%	0,21%	1,15%	2,61%	-6,38%	-1,28%
Emprunts d'Etats	-	-	-	-	-	-9,87%	-9,87%
Industrie	-	1,14%	0,21%	0,80%	1,76%	3,13%	7,03%
Services publics	-	-	-	-	0,37%	0,28%	0,65%
Finance	-	-	-	0,35%	0,47%	0,08%	0,91%
Italie	-	1,48%	0,94%	1,56%	0,33%	4,15%	8,47%
Emprunts d'Etats	-	-	-	-	-	0,38%	0,38%
Industrie	-	0,69%	0,36%	0,51%	-	1,48%	3,04%
Services publics	-	0,09%	0,23%	-	-	0,12%	0,44%
Finance	-	0,70%	0,35%	1,05%	0,33%	2,17%	4,61%
Pays-Bas	-	0,75%	0,42%	0,87%	-	0,62%	2,66%
Services publics	-	0,75%	-	-	-	-	0,75%
Industrie	-	-	-	0,15%	-	-	0,15%
Finance	-	-	0,42%	0,72%	-	0,62%	1,76%
Espagne	-	0,50%	0,82%	-	-	3,51%	4,83%
Industrie	-	0,06%	-	-	-	0,04%	0,10%
Services publics	-	-	0,03%	-	-	-	0,03%
Finance	-	0,45%	0,79%	-	-	3,47%	4,71%
<b>Reste du monde</b>	-	<b>5,39%</b>	<b>4,45%</b>	<b>2,20%</b>	<b>1,57%</b>	<b>17,88%</b>	<b>31,50%</b>
Australie	-	0,84%	-	0,11%	0,05%	0,10%	1,11%
Industrie	-	-	-	0,11%	0,05%	0,10%	0,26%
Services publics	-	0,84%	-	-	-	-	0,84%
Canada	-	-	-	-	-	0,68%	0,68%
Finance	-	-	-	-	-	0,68%	0,68%
Chine	-	-	0,64%	0,07%	0,48%	-	1,19%
Industrie	-	-	0,64%	0,07%	0,48%	-	1,19%
Danemark	-	-	1,65%	0,30%	-	1,09%	3,04%
Industrie	-	-	-	-	-	0,06%	0,06%
Finance	-	-	1,65%	0,30%	-	1,03%	2,98%
Japon	-	0,60%	-	-	-	2,76%	3,36%
Industrie	-	0,60%	-	-	-	0,54%	1,14%
Finance	-	-	-	-	-	2,22%	2,22%
Corée	-	-	-	-	-	0,15%	0,15%
Agences	-	-	-	-	-	0,15%	0,15%
Mexique	-	0,35%	-	-	0,05%	0,07%	0,46%
Industrie	-	0,35%	-	-	0,05%	0,07%	0,46%
Norvège	-	-	0,65%	0,16%	-	0,15%	0,95%
Services publics	-	-	-	-	-	0,15%	0,15%
Finance	-	-	0,65%	0,16%	-	-	0,81%
Suède	-	0,30%	0,27%	0,02%	0,32%	1,43%	2,34%
Industrie	-	0,30%	0,27%	0,02%	-	1,43%	2,02%
Finance	-	-	-	-	0,32%	-	0,32%
Suisse	-	-	-	-	-	0,05%	0,05%
Finance	-	-	-	-	-	0,05%	0,05%
Royaume-Uni	-	1,95%	0,42%	0,87%	-	2,46%	5,70%
Industrie	-	1,56%	0,34%	0,13%	-	-	2,03%
Services publics	-	-	-	-	-	0,15%	0,15%
Finance	-	0,39%	0,08%	0,74%	-	2,30%	3,51%
Etats-Unis	-	1,34%	0,83%	0,67%	0,68%	8,94%	12,47%
Industrie	-	0,33%	0,17%	0,61%	0,65%	2,69%	4,44%
Services publics	-	-	0,07%	-	-	0,33%	0,39%
Finance	-	1,02%	0,59%	0,06%	0,04%	5,93%	7,63%
<b>OPCVM &amp; Cash</b>	<b>29,42%</b>	-	-	-	-	-	<b>29,42%</b>
<b>Total</b>	<b>29,42%</b>	<b>12,64%</b>	<b>7,18%</b>	<b>7,57%</b>	<b>5,30%</b>	<b>28,02%</b>	<b>90,13%</b>

Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

## TRÉSORERIE LONGUE ■

## Caractéristiques principales

Forme Juridique	Fonds Commun de Placement (FCP)
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	03/10/2011
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Obligations & titres de créance internationales
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0011088657
Code Bloomberg	AMUT36M FP
Souscription minimum: 1ère / suivantes	10 Part(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	0,00%
Frais Fonctionnement Gestion Direct	0,30% TTC
Frais Fonctionnement Gestion Indirect	0,40% TTC
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	20,00%
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	0,08% (prélevés) - 30/11/2020
Durée minimum d'investissement recommandée	6 mois
Historique de l'indice de référence	01/12/2020: 80.00% ESTR CAPITALISE (OIS) + 20.00% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO CORPORATE INDEX 03/10/2011: EONIA CAPITALISE
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours inconnu
Date de valeur rachat	J+1
Date de valeur souscription	J+1
Particularité	OPCVM maître

## Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

## TRÉSORERIE LONGUE ■

## Lexique ESG

## Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

## Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...),  
« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...),  
« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

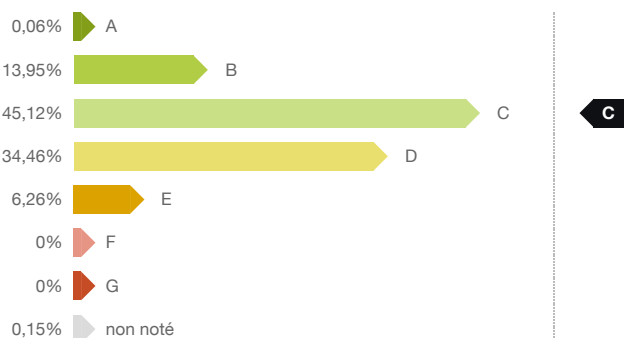
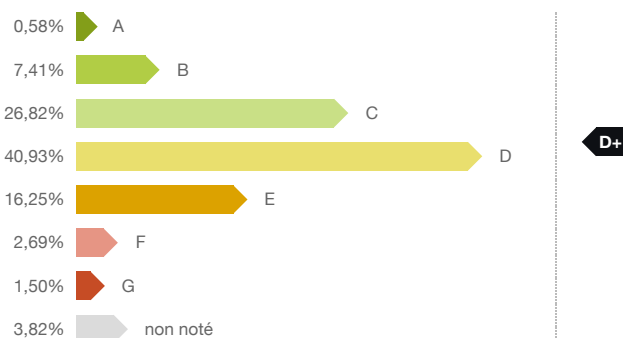
## ISR selon Amundi

Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes F et G <sup>1</sup>
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement après exclusion de 20% des émetteurs les moins bien notés
- 3-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille <sup>2</sup>

## Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille<sup>2</sup>De l'univers de référence<sup>3</sup>

## Evaluation par critère ESG

Environnement	C+
Social	C
Gouvernance	C-
Note Globale	C

## Benchmark ESG : ICE BOFA 1-3 YEAR GLOBAL CORPORATE INDEX

Couverture de l'analyse ESG<sup>2</sup>

Nombre d'émetteurs	169
% du portefeuille noté ESG <sup>2</sup>	99,85%

## Label ISR



<sup>1</sup> En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

<sup>2</sup> Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

<sup>3</sup> L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

TRÉSORERIE LONGUE ■

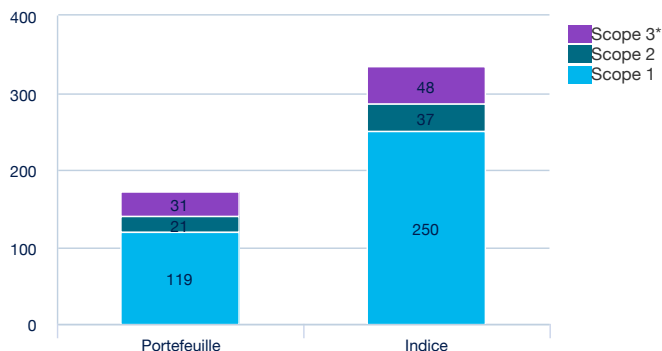
**Zoom sur des indicateurs Environnementaux Sociaux et de Gouvernance**

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères\*.

**Environnement<sup>1</sup>**

**Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires**

Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 172 / 334

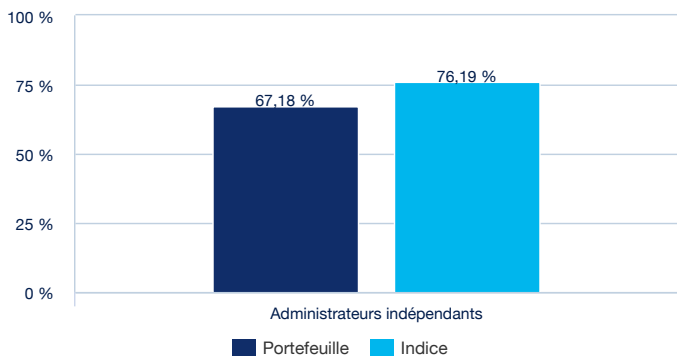


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).  
\* fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 98,34% 96,93%

**Gouvernance<sup>4</sup>**

**Indépendance du Conseil d'Administration**

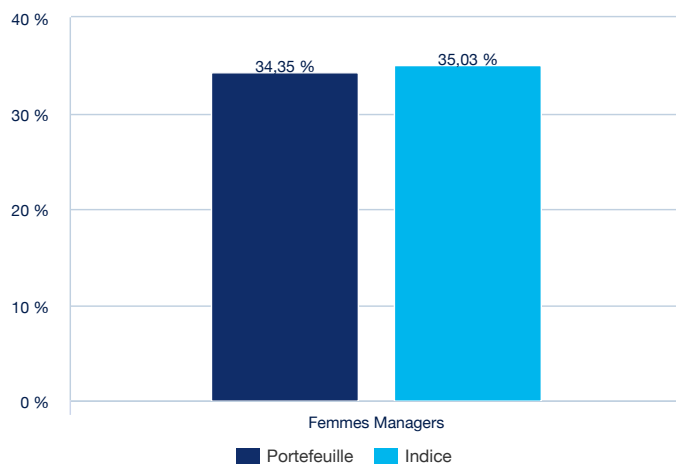


Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration.  
Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 58,60% 54,88%

**Social<sup>2</sup>**

**Mixité des Managers**

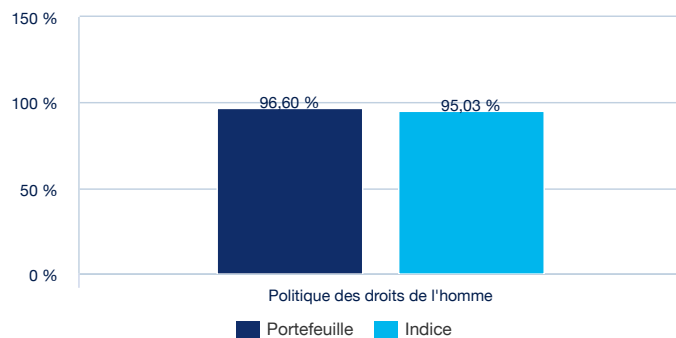


Pourcentage moyen de managers féminins au sein des entreprises.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 50,23% 40,20%

**Respect des droits Humains**

**Travail décent et liberté d'association**



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 58,60% 54,88%

## Sources et définitions

**1. Indicateur Environnement / indicateur climat.** Intensité en émissions carbone (en tCO<sub>2</sub> par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO<sub>2</sub>.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

**2. Mixité des managers.** Pourcentage moyen de femmes managers. Cet indicateur permet de prendre en compte de façon plus globale la promotion des femmes dans l'entreprise qu'en se limitant au pourcentage moyen de femmes au Conseil d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

**3. Indicateur Respect des Droits Humains.** Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

**4. Indépendance du Conseil d'Administration.** Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

\*Conformément aux règles du Label ISR, il est toutefois possible que de manière ponctuelle cet objectif ne soit pas atteint.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.